



## Nouveau bac : bras de fer entre le Snes-FSU et le ministère autour des épreuves de contrôle continu



À partir de 2021, le contrôle continu comptera pour 40 % de la note finale du bac : 10 % viendront de la moyenne des bulletins scolaires et 30 % des épreuves communes de contrôle continu (E3C).

**Les E3C concernent les matières du tronc commun** : histoire-géographie, langues vivantes, EPS, enseignements scientifiques (pour le bac général) et mathématiques (pour le bac technologique), ainsi que la spécialité qui ne sera suivie qu'en classe de première. **Bien qu'elles portent le nom de "contrôle continu", ces épreuves seront ponctuelles.** Trois sessions sont prévues : entre janvier et mars de l'année de première, en juin suivant, puis en mai ou juin de l'année de terminale. **Si les lycées choisissent leurs propres créneaux, les sujets proviendront d'une banque nationale et les copies seront anonymisées.**

Voilà pour la théorie. Dans la pratique, **ces dernières épreuves, nouveauté de la réforme du bac, ont du mal à passer.** Selon un sondage mené par le Snes-FSU (981 réponses) et paru le 3 octobre, **60 % des professeurs de lycée ne savent pas si les cours seront banalisés pour faire passer les E3C et 74 % ne savent pas comment seront organisées les salles d'examen.**

Si le panel assez faible de professeurs ne permet pas de donner une photographie exacte de la situation dans les lycées, **le sondage du syndicat met le doigt sur le manque de préparation aux E3C et les interrogations qui en résultent.**

## La banque de sujets ouvrira le 1er décembre

**Principale inconnue : les sujets.** "La banque nationale de sujets ouvrira le 1er décembre ! C'est très tardif, et pas très sérieux, regrette Sophie Vénétiay secrétaire générale adjointe du Snes-FSU. Aujourd'hui, nous n'avons qu'un ou deux sujets zéro par matière, on ne va pas très loin avec cela." **Si ces sujets sont très attendus, notamment pour préparer les élèves aux exercices qui seront demandés, 48 % des professeurs interrogés déclarent ne pas savoir comment les lycées vont choisir ceux qui seront distribués à leurs élèves.**

Lire aussi : Bac général 2021 : découvrez les épreuves que vous passerez tous en contrôle continu

## Le ministère tente de rassurer

En réponse à ce sondage alarmiste, le ministère de l'Éducation nationale a publié une note interne. Elle explique notamment que **ce sont les chefs d'établissements et leurs adjoints qui choisiront les sujets, sur proposition de leurs équipes pédagogiques**. Une certaine liberté est laissée dans ce choix : les lycées pourront ainsi distribuer un seul sujet à tout le monde, ou des sujets différents selon les classes, notamment dans le cas où les épreuves se tiendraient selon plusieurs créneaux.

**Le fonctionnement qui se dessine, c'est 35 élèves par classe pour un surveillant.** (S.Vénétiay)

Concernant l'organisation et le déroulé des épreuves, il est indiqué qu'**elles devront se passer "dans le cours normal de la scolarité", afin de ne pas perturber le quotidien des élèves de première et de seconde**. Jeudi 17 octobre, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a par ailleurs déclaré devant une assemblée de directeurs d'écoles d'ingénieurs que les E3C, puisqu'elles se tiennent pendant les heures de cours, seront moins bloquantes que le bac blanc.

Lire aussi : Épreuves, calendrier, coefficients : le bac 2021 en un clin d'œil

## Le Snes demande la suppression des E3C

"**Le fonctionnement qui se dessine, c'est 35 élèves par classe pour un surveillant**, résume Sophie Vénétiay. Et personne pour accompagner les candidats aux toilettes." Pour elle, "la note du ministère ne résout pas les questions qui inquiètent".

Idéologiquement opposé à la réforme du bac, **le Snes-FSU a, à son tour, publié une note, jeudi 17 octobre, relevant différentes contraintes d'ordre pratique** (nombre de surveillants, durée des épreuves, bruit dans les couloirs pendant celles-ci, matériel informatique disponible pour les corrections). **Le syndicat "exige la suppression de la première session des épreuves communes et la transformation de toutes les épreuves du 3e trimestre de première en épreuves terminales". Une option pas du tout envisagée par le ministère**, qui assure que des précisions relatives au nouveau bac seront apportées progressivement.